

# PLF 2024 : 2,5 milliards de DH de plus pour le secteur de la santé et de la protection sociale

Compte Test - 2023-11-05 19:42:07 - Vu sur pharmacie.ma

D'après le ministre de la Santé et de la protection sociale, Khalid Aït Taleb, le budget global alloué au secteur de la santé et de la protection sociale connaîtra une augmentation de 9,1%, soit 2,559 milliards de DH au titre de l'année 2024 en comparaison avec l'année 2023.

Khalid Aït Taleb, qui présentait le budget sectoriel de son département au titre de l'exercice 2024 devant la Commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, a indiqué que les fonds mentionnés seront répartis selon les programmes budgétaires liés aux ressources humaines, au renforcement des capacités du système de santé, à la planification, la programmation et la coordination, au soutien aux missions du système de santé, à la santé reproductive, à la santé de la mère et de l'enfant, des jeunes et des personnes à besoins spécifiques, à la surveillance épidémiologique, à la veille et la sécurité sanitaires, à la prévention et la surveillance des maladies, outre des mesures et services de santé primaires, pré-hospitaliers et hospitaliers, et le renforcement et la mise à niveau des infrastructures et équipements de santé.

Évoquant les réalisations et le Plan d'action de 2024, le ministre de la Santé a rappelé le lancement du programme d'allocations familiales au profit de sept millions d'enfants en âge de scolarité avant fin 2023 et sa généralisation aux enfants en situation de handicap, aux nouveau-nés, outre les familles en situation précaire n'ayant pas d'enfants en âge de scolarité, surtout celles qui prennent en charge des personnes âgées.

Il a aussi souligné qu'à l'horizon 2025, il sera procédé à la généralisation de l'indemnité de perte d'emploi et à l'élargissement de la base d'adhésion au régime de retraite en rappelant qu'environ 5 millions de la population active ne bénéficient pas de retraite.

En ce qui concerne la poursuite des projets de construction et d'équipement des Centres hospitaliers universitaires (CHU), le ministre a énuméré le CHU d'Agadir doté d'une capacité d'accueil de 867 lits, de Laâyoune (500 lits), d'Errachidia (500 lits), de Guelmim (500 lits) et l'hôpital Ibn Sina à Rabat qui sera doté d'une capacité d'accueil de 1.044 lits.

Le ministre de la Santé a également indiqué que près de 4 millions de familles démunies ont pu bénéficier de traitements dans les hôpitaux publics et privés, notant que l'État a pris en charge leurs cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale pour une enveloppe globale de 9,5 milliards de DH.

Les dossiers de soins relatifs à la catégorie des personnes incapables de s'acquitter des cotisations ont atteint 1,6 million d'opérations d'accueil dans les hôpitaux publics jusqu'à fin juin 2023, a noté le ministre, soulignant la promulgation de la loi n° 60-22 relative au régime d'Assurance maladie obligatoire (AMO), concernant les personnes capables de s'acquitter des cotisations et n'exerçant aucune activité rémunérée ou non rémunérée.

M. Aït Taleb a annoncé que dans le cadre de la poursuite du contrôle des maladies transmissibles, les nouveaux cas de VIH ont baissé de 50% grâce, entre autres, aux cinq nouveaux centres de dépistage du VIH (Tétouan, Dakhla, Tiznit, Khénifra et Essaouira).

Le ministre a, par ailleurs, évoqué le chantier de renforcement de la formation de base et continue, marqué par la prise d'une batterie de mesures, dont la hausse de la capacité d'accueil des Instituts supérieurs des professions infirmières et des techniques de santé (ISPITS) de 4.000 places au titre de l'année scolaire 2021-2022 à 6.200 places au titre de l'année scolaire 2022-2023, et la mise en place de nouvelles spécialités dans le cycle du Master au sein des ISPITS.